

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012 « SPÉCIAL 10 ANS »



SOMMAIRE

MISSION	p. 3
« EN 10 MOTS »	p. 4
MOT DE LA PRÉSIDENTE	p. 5
ORGANISATION ET GESTION	p. 6
ADHÉRENTS	p. 7
MISES SUR LE MARCHÉ	p. 8
ÉTAPES CLÉS	p. 9
RÉSEAU DE COLLECTE	p. 10
TONNAGE COLLECTÉ	p. 11
ORGANISATION DE LA COLLECTE	p. 12
COLLECTE PAR RÉGION	p. 13
PARTENAIRES DE COLLECTE	p. 14
PARTENAIRES DE TRAITEMENT	p. 15
RÉSULTATS DE TRI	p. 16
CYCLE DE VIE	p. 17
COMMUNICATION 2012	p. 18 - 19
COMMUNICATION	p. 20 - 23
TÉMOIGNAGES	p. 24 - 27

MISSION

Corepile est un **éco-organisme sous Agrément d'État** (depuis 2010) qui assure la **collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables** pour le compte de ses **426 adhérents metteurs en marché** (producteurs, distributeurs, incorporateurs et importateurs), en France.

Créée en juillet 2003 par les principaux fabricants de piles et batteries, Corepile remplit une **mission d'intérêt général** de façon mutualisée et rend compte régulièrement de ses activités au censeur d'État, au Ministère de l'Environnement, à l'ADEME et à la Commission consultative d'Agrément.

Leader en France avec 2/3 des mises sur le marché et de la collecte, Corepile a recyclé 37,5% des volumes vendus par ses adhérents en 2012 (moyenne des 3 dernières années) soit 8105 tonnes. En 10 ans c'est plus de **60 000 tonnes** qui auront été recyclées ... l'objectif de 45% de taux de collecte pour 2016 est en ligne de mire !

Avec un réseau de près de **35 000 points de collecte**, essentiellement en **magasins** et en **déchetteries**, et l'animation soutenue du geste de tri des foyers, la progression de collecte est régulière. Les **nombreux métaux** qui composent piles et batteries sont **recupérés et réutilisés** chaque année tels le zinc, l'acier, le nickel, plomb ou certains métaux rares ou précieux.

Statuts de Corepile

Extrait du préambule «auquel les actionnaires reconnaissent force obligatoire et qu'ils souscrivent sans aucune réserve par leur engagement dans la vie de la société.

Les fondateurs soucieux de contribuer, dans le respect des obligations légales actuelles ou à venir, **à la protection de l'environnement, à la préservation des ressources naturelles et à la protection du consommateur**, proclament solennellement leur attachement à une solution collective et fédérée de tous les acteurs économiques concernés pour le traitement – valorisation de tous les types de piles et d'accumulateurs portables grand public en fin de vie.

Ils réaffirment leur engagement à la transparence et à la concertation dans la conduite des affaires sociales de la société, au service de **la mission qui est la sienne: un traitement environnemental efficace de fin de vie des produits, au moindre coût et dans les meilleures conditions techniques.** »



« EN 10 MOTS »

Le passage d'un 10^e anniversaire est souvent l'occasion de faire le point sur ce qui a été accompli mais aussi de se projeter vers l'avenir et d'exprimer les mots clés qui nous caractérisent...

Dans ce rapport d'activité 2012 « spécial 10 ans », nous voulons rendre compte du chemin parcouru depuis les premiers « pilotes » initiés par les producteurs dès 1999 (Fibat, SCRA) et de la montée en puissance de Corepile depuis sa création au 1^{er} juillet 2003, sous la houlette de Gilles Gros, PDG jusqu'en 2011, secondé dès le début par David Turmel, fidèle artisan de la mise en place de notre éco-organisme.

C'est avec une grande **fierté** que nous vous présentons dans les pages qui suivent un bilan positif puisque Corepile, leader en France, est aussi le 2^e éco-organisme d'Europe (avec environ 15% des volumes collectés) tout en étant l'un des plus **compétitifs** et moins onéreux pour ses adhérents. Nos principales parties prenantes ont été également sollicitées pour donner leur avis ou rapporter des faits marquants sur ces 10 ans car nombreux sont ceux, actionnaires, adhérents ou prestataires, qui nous font confiance depuis le début (voir les témoignages).

Ce qui caractérise Corepile c'est une grande **fiabilité** : dans l'organisation de nos opérations et dans nos contributions à la réussite de la filière de recyclage des piles et accumulateurs portables. C'est aussi pour nos quelques 426 adhérents l'assurance que nous remplissons leurs obligations légales, de façon mutualisée et dans l'esprit d'intérêt général de notre cahier des charges. Notre **responsabilité** dans la rigueur de gestion et de traçabilité, nos certifications de qualité, sont le meilleur gage pour satisfaire nos actionnaires, nos adhérents metteurs en marché et les pouvoirs publics...

L'**efficacité** est recherchée à tous les niveaux afin de garantir le « mieux disant » économique et environnemental : massification des flux, utilisation d'outils de gestion adaptés et puissants, animation par une structure courte, motivée et la plus polyvalente possible. Nous sommes à l'écoute de nos interlocuteurs pour leur offrir le meilleur **service**, année après année, dans une démarche de progrès et de remise en question, cohérente avec notre « ADN de challenger ». Nous recherchons le plus souvent les solutions les plus opérantes et simples dans un esprit d'**innovation**. Nous essayons aussi de faire preuve de **réactivité** pour répondre rapidement aux sollicitations de nos parties prenantes et assurer un suivi efficace des dossiers.

Chez Corepile on joue le jeu de la **collaboration** et de la transparence avec nos prestataires ou nos homologues des autres éco-organismes. Nous avons noué de très nombreux partenariats historiques et fidèles depuis le début de l'aventure...

Notre enjeu pour l'avenir (2016) est d'accroître la collecte et atteindre le taux objectif de 45%. Pour se faire, nous dynamiserons nos réseaux en place et devons convaincre toujours plus de consommateurs-citoyens de l'intérêt de rapporter leurs P&A, le tout en limitant les progressions de barème pour nos adhérents. Ce challenge nous sommes prêts à le relever et si possible en synergie avec les autres filières.

Nous remercions tout particulièrement Anne-Sophie Gaget, actuelle présidente de Corepile pour son soutien et sa confiance. Nous remercions également l'ensemble des administrateurs de Corepile qui ont contribué depuis 10 ans à la gestion qualitative de notre société tant sous « convention » que sous « agrément d'État ». Ils ont su faire preuve d'une **gouvernance** exemplaire, démontrant ainsi le bon fonctionnement de la Responsabilité Élargie du Producteur... Cette REP qui est d'ailleurs au cœur de CO-**REP**-ILE.

L'équipe Corepile

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Après 10 ans d'existence Corepile montre un bilan remarquable et se distingue par une scrupuleuse atteinte de ses objectifs d'agrément année après année (taux de collecte, niveau de provisions pour charges futures requis...), en assumant les obligations de ses adhérents et en démontrant ses qualités de « cost-optimiseur ».

Je tiens à rendre hommage aux membres fondateurs, ainsi qu'à l'esprit entrepreneurial de Gilles Gros et David Turmel qui ont su organiser Corepile, un des tous premiers éco-organismes techniques et réussir leur mission contre vents et marées... avec intégrité, innovation, et autant d'exigence, trois valeurs partagées par notre nouveau et deuxième directeur général, Frédéric Hédouin.

Les administrateurs et moi-même nous projetons avec confiance dans les prochains challenges de la filière. Nous soutiendrons et encouragerons l'équipe en place à saisir avec agilité les meilleures opportunités pour pérenniser la réussite de Corepile dans sa mission d'intérêt général, au mieux de l'intérêt de ses adhérents.

Anne-Sophie Gaget



L'équipe Corepile,
de gauche à droite :
Vincent Bignalet-Cazalet,
responsable réseau de
collecte ; David Turmel,
directeur des opérations
et du développement ;
Frédéric Hédouin,
directeur général ;
Jeanne Lepeintre,
responsable qualité-
sécurité-environnement
et marketing ; Florent Stuck,
responsable opérations de
traitement.

ORGANISATION ET GESTION

Corepile est une société anonyme au capital de 40 000 €, sous Agrément d'État (2010-2015) et sans but lucratif.

ACTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS *

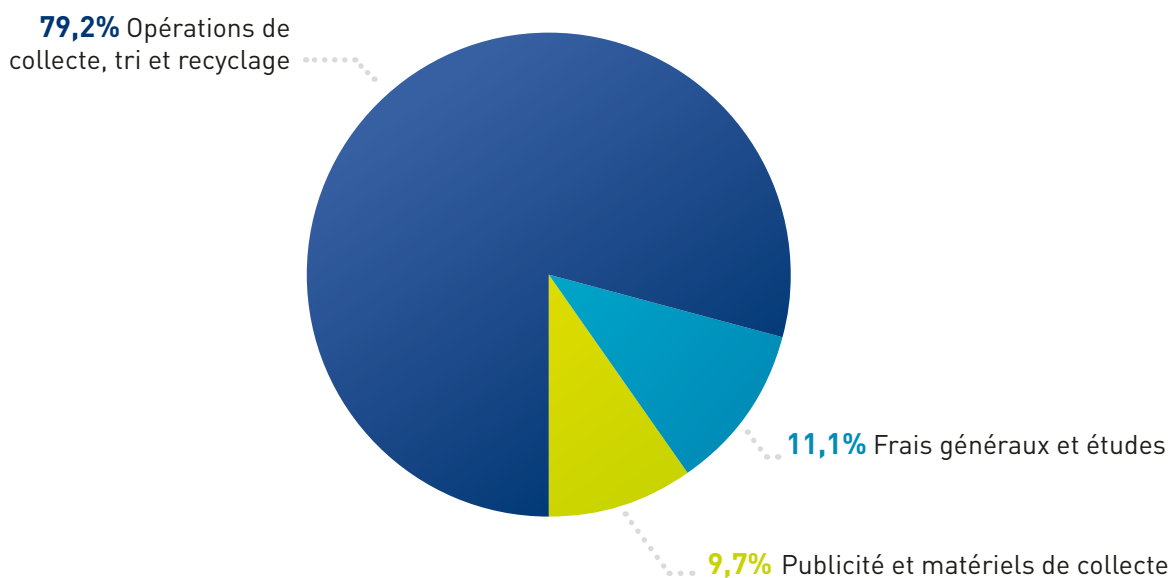
- Carrefour*
- Cegasa / Garoa
- Energizer*
- GP Battery
- Procter & Gamble (Duracell)*
- SPAP (Syndicat Français des Fabricants de Piles et d'Accumulateurs Portables)
- Spectrum Brands (Varta)*

GESTION

Les charges de fonctionnement 2012 sont de 7 millions d'euros dont près de 80% pour les opérations.

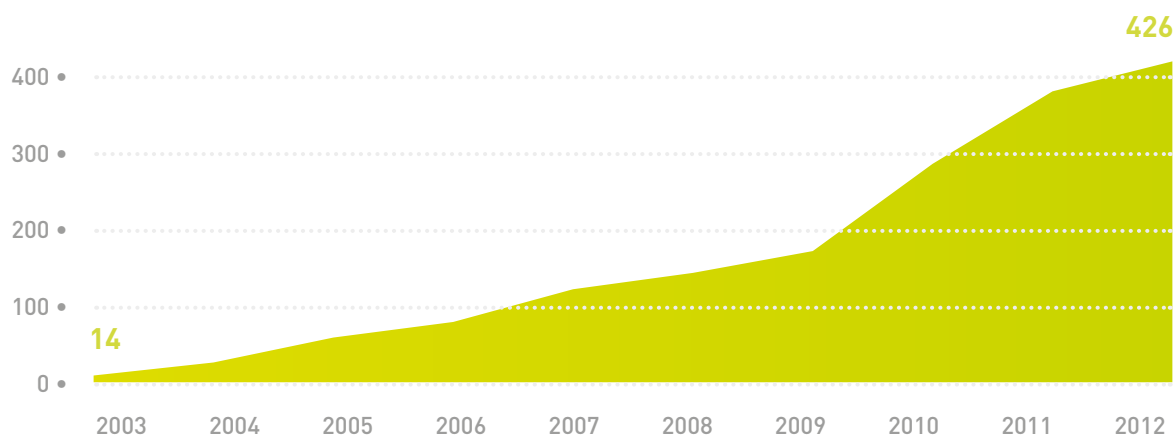
Pour financer nos charges et atteindre nos objectifs, nous avons appelé auprès de nos metteurs en marché un peu plus de 7 millions d'euros de contributions annuelles afin d'assurer notre équilibre économique.

Il faut noter qu'au total 3,4 millions d'euros ont été restitués à nos adhérents entre 2003 et 2009 (alors que Corepile était sous Convention) du fait des rétrocessions d'excédents d'exploitation, décidées par nos administrateurs. Depuis 2010 et conformément à notre Agrément d'État, nous avons constitué une « provision pour charges futures » correspondant à 3 mois de contributions soit 1,8 millions d'euros.



ADHÉRENTS

NOMBRE D'ADHÉRENTS



RÉPARTITION DES ADHÉRENTS 2012

Nombre d'adhérents par catégorie

Part des contributions Corepile



* Bijoutiers, incorporateurs, fabricants de produits contenant des piles ou des accumulateurs

NOUVEAUX ADHÉRENTS



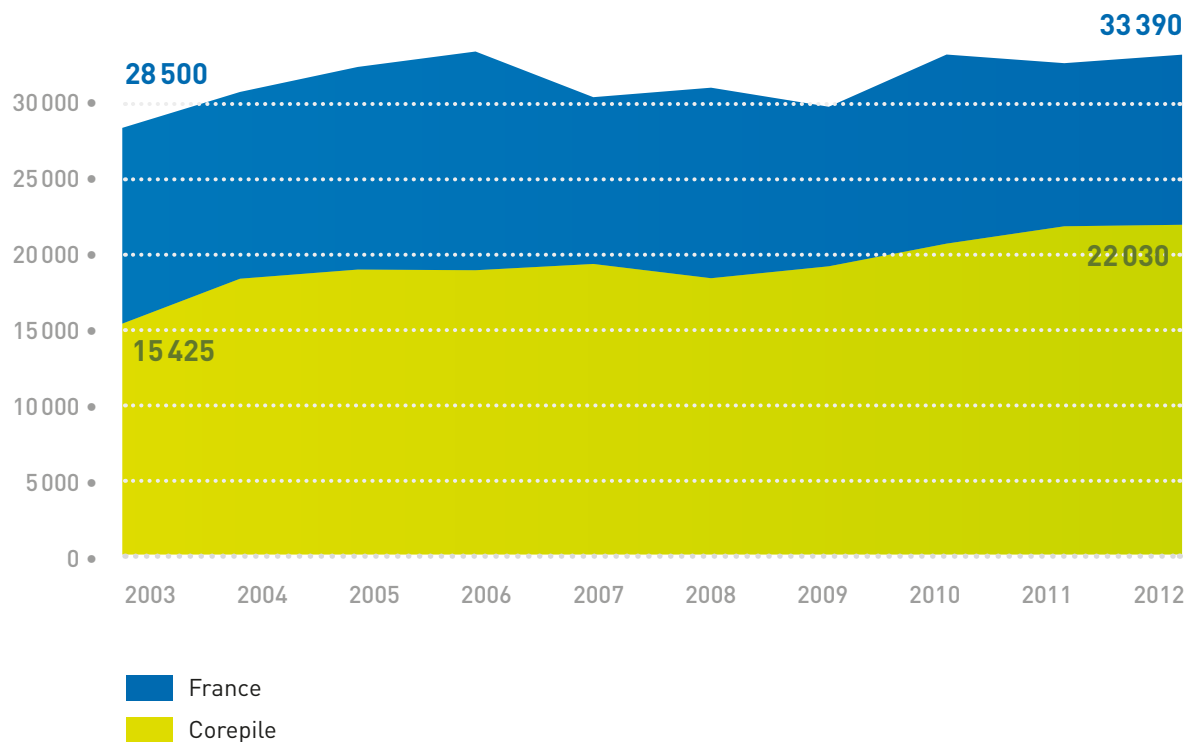
MISES SUR LE MARCHÉ

Le niveau des mises sur le marché déclarées est stable à +/- 33 000 tonnes au total France depuis 3 ans, sur les périmètres cumulés de Corepile, Screlec et Mobivia - depuis l'agrément 2010 et l'intégration du portable professionnel dans les périmètres des éco-organismes.

Le gain régulier de nouveaux adhérents, a permis à Corepile de stabiliser ses volumes mis en marché à 22 030 tonnes en 2012. Ceci contrebalance le recul organique des poids mis en marché pour les piles et batteries du fait de la miniaturisation croissante des cavités des appareils, de choix de technologies plus légères et du développement de solutions portables incorporées donc rechargeables. La part du rechargeable chez nos adhérents a d'ailleurs crû régulièrement pour atteindre 9% en 2012 (contre à peine 2% en 2003).

La part des tonnages mis sur le marché français par les adhérents de Corepile est donc passée de 55% en 2003 à 66% en 2012. Ces tonnages Corepile correspondent à 915 millions d'unités de piles et accumulateurs portables soit plus de 76% des 1,2 milliards d'unités vendues chaque année en France.

MISES SUR LE MARCHÉ - SOURCE ADEME (TONNES)



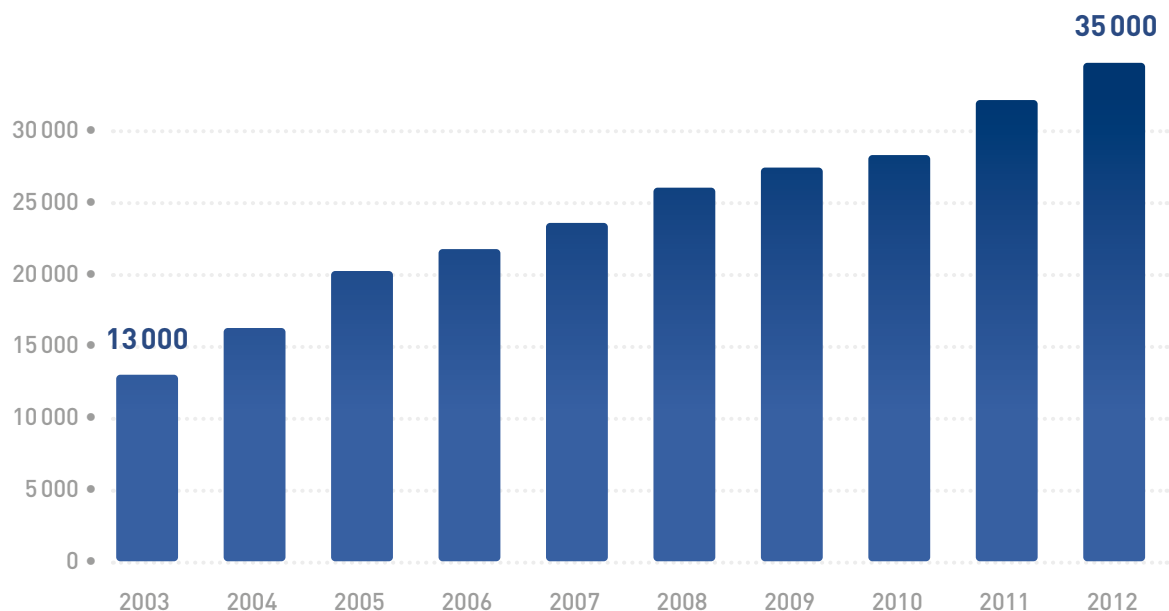


ÉTAPES CLÉS

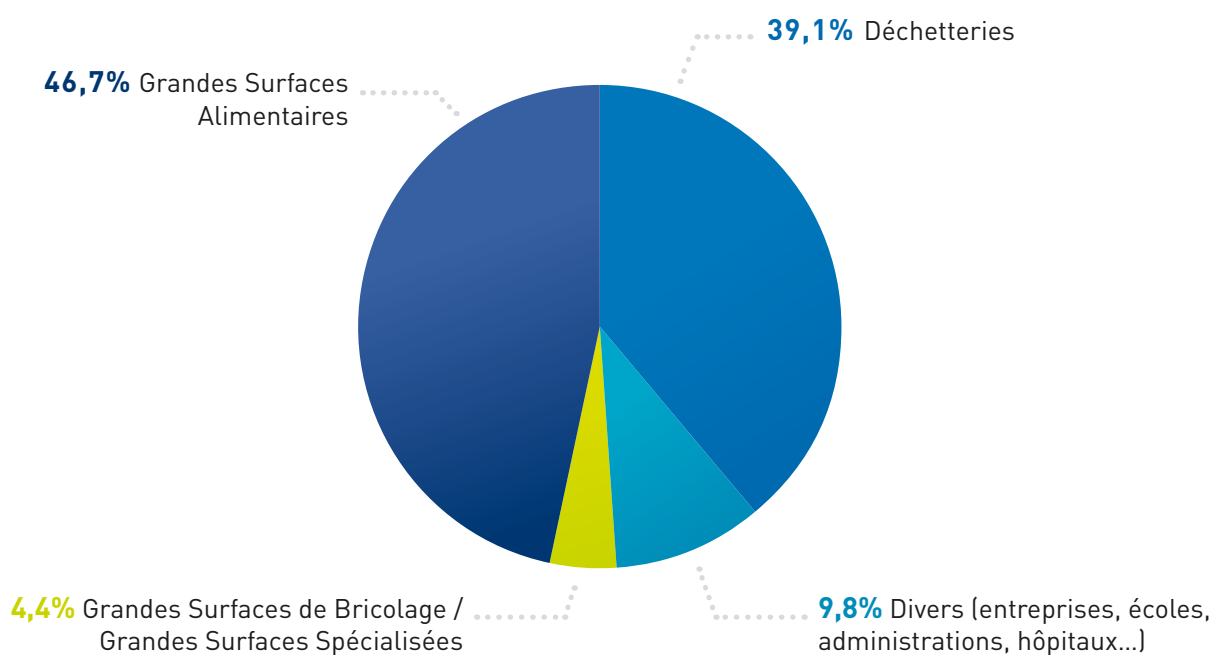
- 2003** Corepile est créée en juillet et obtient sa première convention d'État comme le stipule le décret 99-374 du 12 mai 99. Jeanne Lepeintre, 3^e salariée rejoint les effectifs. Les 6 premiers mois d'activité sont consacrés à la mise en place du réseau avec notamment l'enseigne Carrefour et 500 collectivités.
- 2004** Auchan et Casino sont séduits par le modèle économique de Corepile et deviennent adhérents. Après une année de préparation, Corepile est certifiée ISO 14 001. Parmi les actions mises en place, l'audit des prestataires est la plus remarquable. En fin d'année, 890 collectivités font partie du réseau. Avec 3625 tonnes le taux de collecte est de 26%.
- 2005** L'utilisation des tableurs « excel » pour gérer les flux est vite devenue fastidieuse et en 2005 un système dédié est lancé. Il gère la création des nouveaux points de collecte et le traitement des demandes de collecte. De nouvelles enseignes continuent de rejoindre Corepile : Cora, Match et Atac. La convention de Corepile est renouvelée pour 2 ans.
- 2006** Système U est désormais adhérent et son réseau de magasins apporte de nouveaux volumes. En 2006, 73% des français déclarent trier leurs piles et le seuil des 1000 collectivités enregistrées est franchi. Le système informatique compte désormais deux modules supplémentaires avec la gestion des expéditions vers le tri ou le recyclage et surtout propose un accès extranet pour les points de collecte. La collecte démarre à La Réunion et les agréments D3E sont publiés. Une nouvelle directive pile impose des objectifs de collecte chiffrés et des taux de recyclage minimaux. Cette directive devra être transcrite en droit français avant le 26 septembre 2008.
- 2007** Corepile compte 131 adhérents et collecte plus de 6000 tonnes. Dans les DOM, la Guadeloupe commence elle aussi à collecter. La convention est validée pour une nouvelle période et Bureau Veritas renouvelle la certification ISO 14001 pour 3 ans. Florent Stuck rejoint l'équipe.
- 2008** La Martinique entame la collecte des piles. Parmi les nouveaux adhérents, on compte Leclerc, Décathlon et Castorama. L'année est marquée par une intensification de la communication avec le Tour de France du bus Corepile qui porte le message du geste de tri et du recyclage dans de nombreuses régions.
- 2009** Le décret n° 2009-1139 vient abroger le décret de 1999. À présent, les éco-organismes piles doivent répondre à un cahier des charges très précis et le présenter devant une commission. Corepile obtient son agrément le 22 décembre. Il est valable 6 ans. Un prestataire de collecte est choisi pour démarrer la collecte en Guyane.
- 2010** Citron, opérateur de recyclage basé en Normandie doit fermer. Les Adhérents sont audités comme le demande le cahier des charges de l'Agrément (représentant 15% des contributions annuelles au minimum). Conforama, la Grande Récré ou « Nature et découvertes » viennent grossir les rangs du réseau de collecte et d'adhérents. Les points de collecte ont la possibilité de télécharger leurs BSD sur l'Extranet. La certification est renouvelée. Pour des raisons de simplification entre Éco-organismes, les DOM sont répartis et Corepile prend en charge La Réunion, la Guadeloupe et Mayotte.
- 2011** Vincent Bignalet-Cazalet rejoint l'équipe. Intermarché, Boulanger ou encore Go-Sport confient à Corepile leurs obligations. Le dramatique accident de l'usine de recyclage Valdi à Feurs conduit à sa fermeture. Corepile doit en urgence rediriger les flux et travaille un peu plus avec des opérateurs étrangers. La Filière de Recyclage des Piles et Accumulateurs Portables communique sous un nom commun FIRP&A.
- 2012** Frédéric Hédouin succède à Gilles Gros qui prend une retraite méritée. Désormais 1500 collectivités soit 3800 déchetteries font partie du réseau Corepile. La collecte démarre à Mayotte. Des études de bilan carbone collecte et d'éco-modulation barème sont entreprises. Le cap des 8000 tonnes de collecte annuelle est franchi soit 2,5 fois le niveau de 2004 et une augmentation du taux de collecte de près de 50%.

RÉSEAU DE COLLECTE

NOMBRE DE POINTS DE COLLECTE



QUANTITÉS COLLECTÉES PAR RÉSEAUX



TONNAGE COLLECTÉ

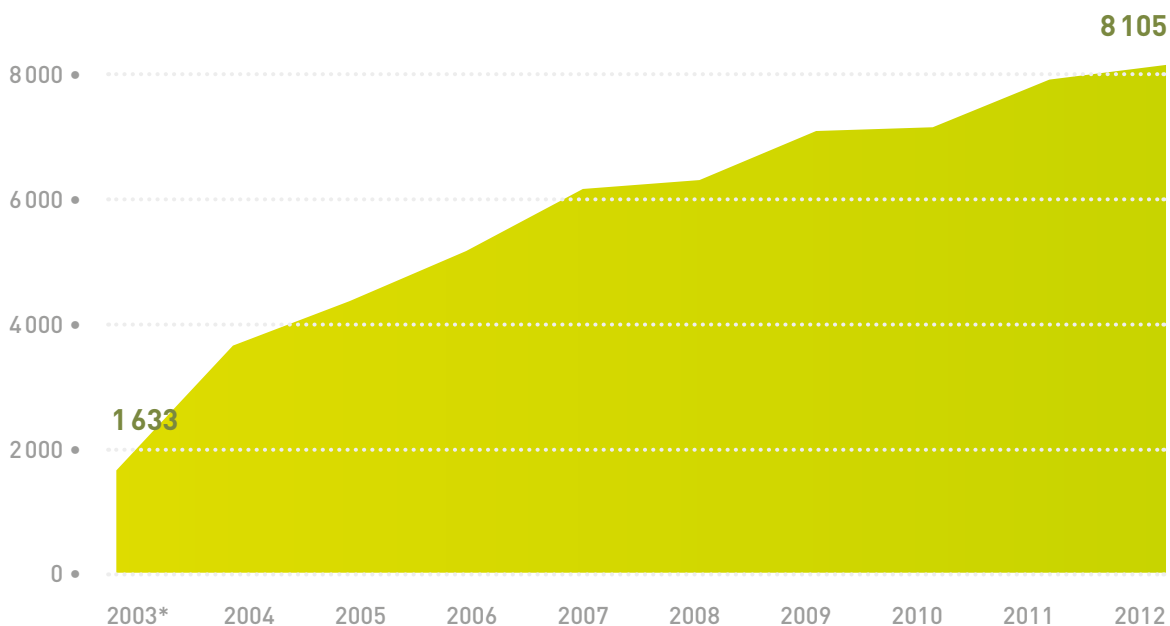
Les tonnages collectés ont été multipliés par 2,5 depuis 2003*. En intégrant les phases pilotes depuis 2000 ; c'est plus de 60 000 tonnes qui auront été collectées par nos réseaux.

Les paliers de progression sont principalement liés aux gains de nouveaux adhérents distributeurs apportant à Corepile leurs réseaux de points de vente venant accroître les volumes collectés : Carrefour (2003), Auchan et Casino (2004), le groupe Cora (2005), Système U (2006), Leclerc, Décathlon et Castorama (2008) enfin Intermarché en 2011.

À noter que, comme le permet l'Agrément, un rééquilibrage des volumes collectés au sein de la filière peut-être effectué. Ce fut le cas de Corepile vers Screlec en 2008, 2009 et plus récemment en 2012 (270T). L'objectif est que la filière soit au plus près de ses objectifs de collecte.

Le taux de collecte Agrément (rapport des quantités collectées sur l'année en cours à la moyenne des mises sur le marché des 3 dernières années) est de 37,5% en 2012 pour un objectif minimum de 37%.

QUANTITÉS COLLECTÉES (EN TONNES)



*demi-année d'activité sous le nom Corepile

LES POINTS DE COLLECTE

Le principe de « présence à l'esprit » est le meilleur moyen d'inciter les consommateurs à rapporter leurs piles et petites batteries usagées. Un réseau étendu et visible est donc le gage d'une collecte dynamique. Grâce principalement à la grande distribution et aux déchetteries (pour le compte des collectivités locales), le nombre de points de collecte du réseau a triplé en 10 ans passant de 13 000 à 35 000 soit en moyenne 5 points de collecte pour 10 000 habitants à fin 2012.

MASSIFIER POUR MIEUX COLLECTER

→ Calibrer le point de collecte



Lors du premier contact, Corepile vérifie la capacité de regroupement et seuls les points de collecte pouvant atteindre un minimum de 90 kg sont enregistrés. Dans le cas contraire, Corepile propose des conteneurs (voir page 20) à vider en grande surface ou en déchetterie, contribuant encore à augmenter le volume regroupé. Par la suite, un point de collecte effectuant plus de 4 enlèvements par an sera incité à augmenter sa capacité de stockage.

→ Optimiser la tournée de collecte

Le second niveau d'optimisation se situe directement dans le camion de collecte. Corepile alloue un délai d'enlèvement de 15 jours ouvrés à ses prestataires. Un délai long qui permet la préparation de tournées de collecte multi-déchets et un remplissage plus élevé du chargement.

→ Gérer le regroupement avant l'expédition au tri

Une trentaine de centres de regroupement sont chargés de massifier les volumes collectés dans leur secteur. En vérifiant le remplissage de chaque fût et en le complétant le cas échéant par des collectes en bac, le site économise de la place et des fûts. Le second levier consiste à palettiser en 120x120 pour charger un camion complet à 80 fûts au lieu de 66.

COLLECTER DANS LES RÈGLES DE L'ART ET DANS LE RESPECT DU CAHIER DES CHARGES DE NOTRE AGRÉMENT...

→ Travailler dans le respect de la réglementation

- Autorisations des prestataires disponibles sur le site internet
- Fûts de stockage aux normes UN (Nations Unies)
- Veille réglementaire
- Traçabilité rigoureuse
- Bordereaux de Suivi de Déchets
- Des audits des prestataires
- Suivi des taux de recyclage



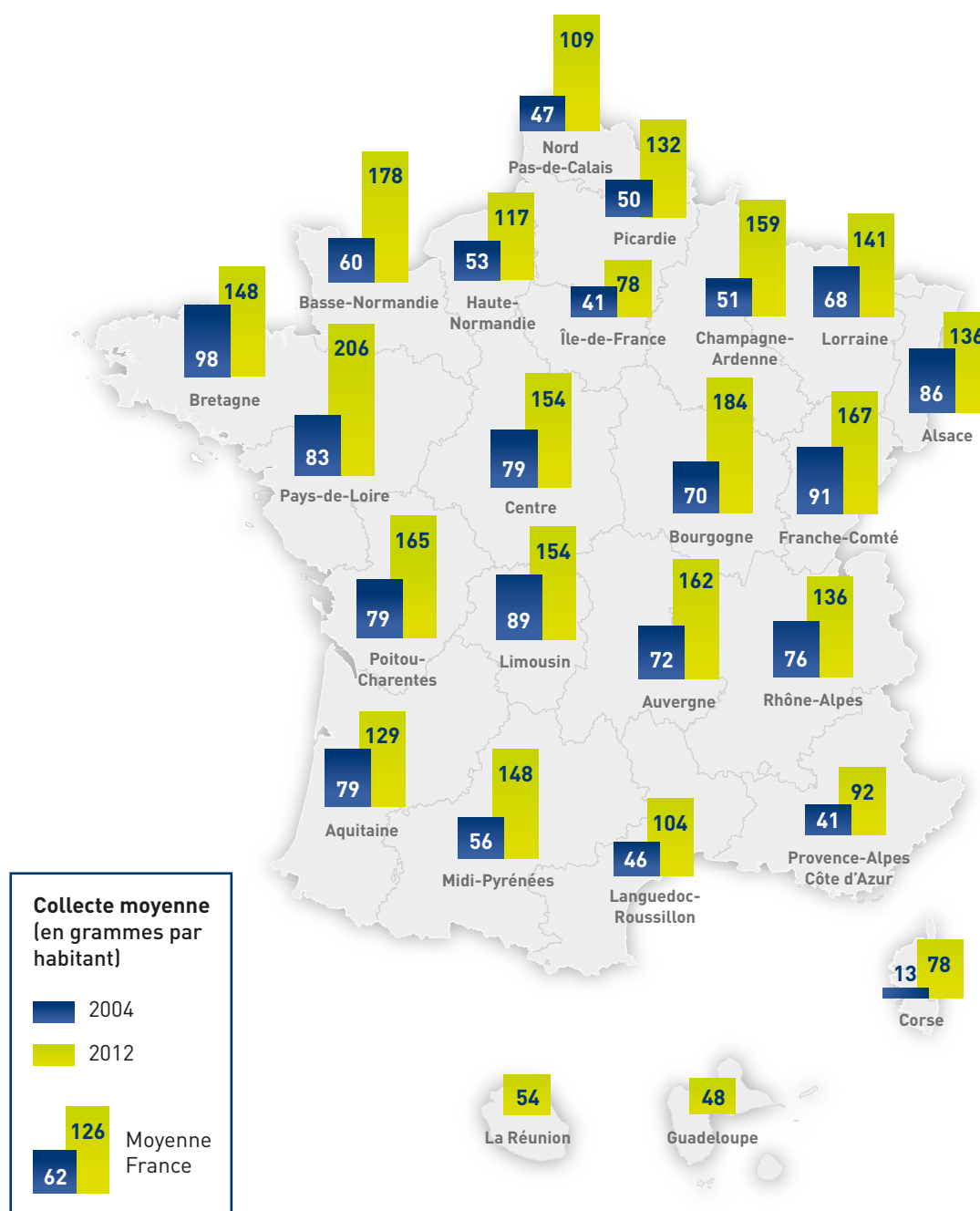
→ ...et dans le respect de l'environnement

Par son activité et son modèle économique, Corepile cherche à limiter ses impacts sur l'environnement :

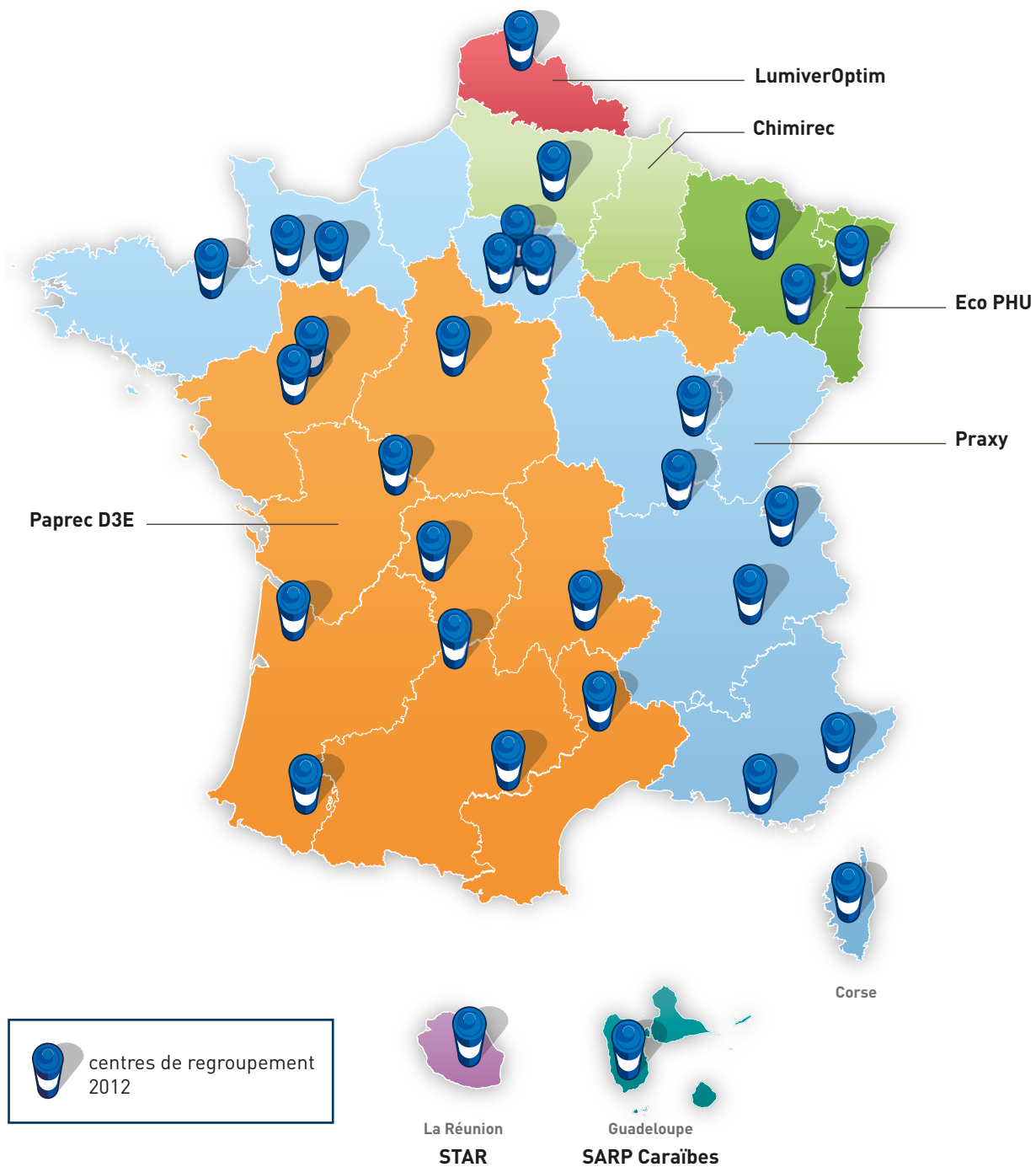
- Certification ISO 14 001
- Utilisation du ferroutage dès que possible
- Pilotage de ses émissions de Gaz à effet de serre
- Achats « verts » pour le siège : gestion du papier, politique de transport...

COLLECTE PAR RÉGION

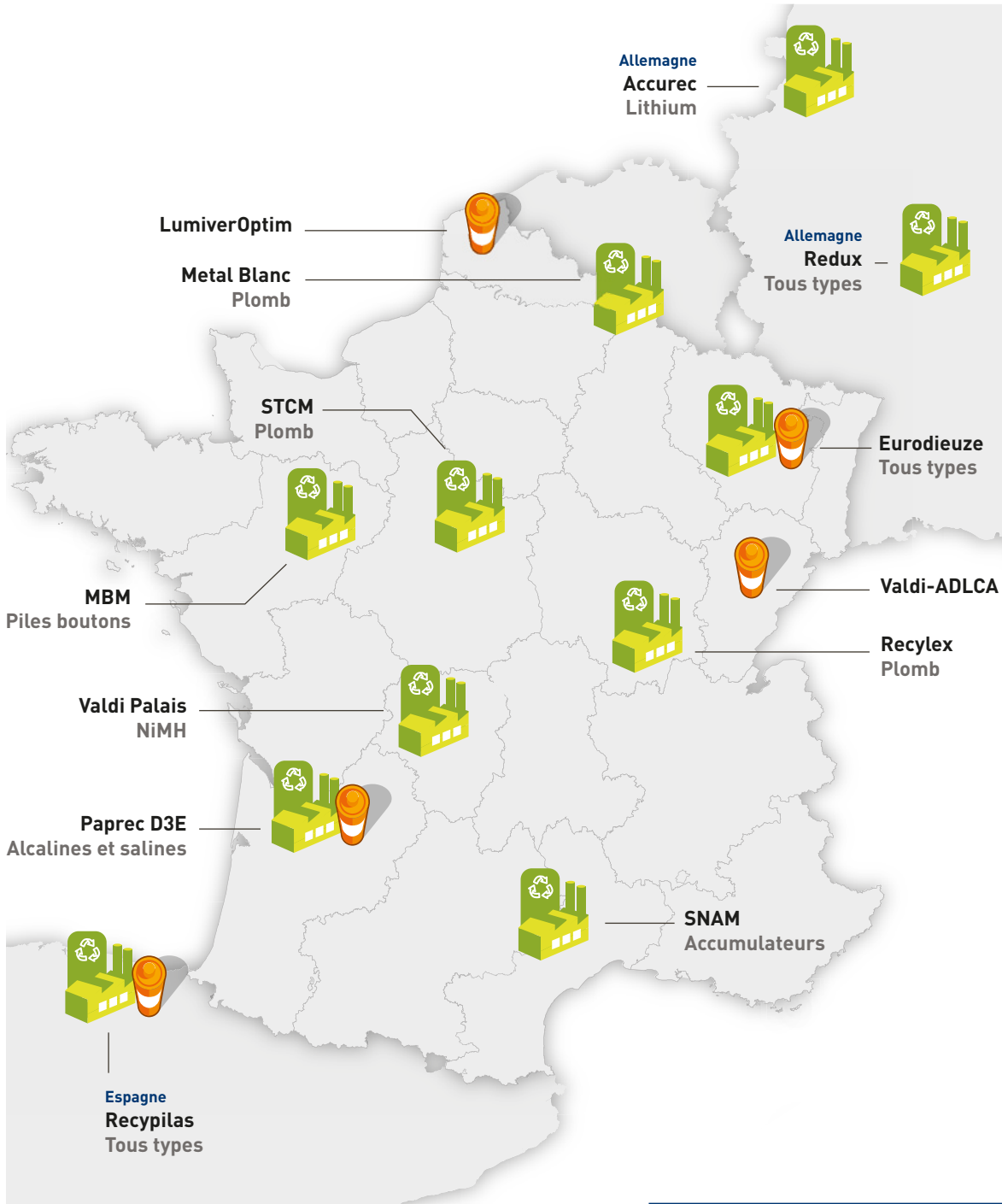
Entre 2004 et 2012, la collecte moyenne a partout progressé : +100% au national et, par exemple, +51% en Bretagne et +600% en Corse qui partait d'un niveau très bas. Les régions les plus dynamiques sont un grand Centre-Ouest et l'Est de la métropole ; celles à améliorer sont le Nord, l'Île-de-France, un grand Sud-Est et les DOM qui nous sont affectés.





PARTENAIRES DE COLLECTE

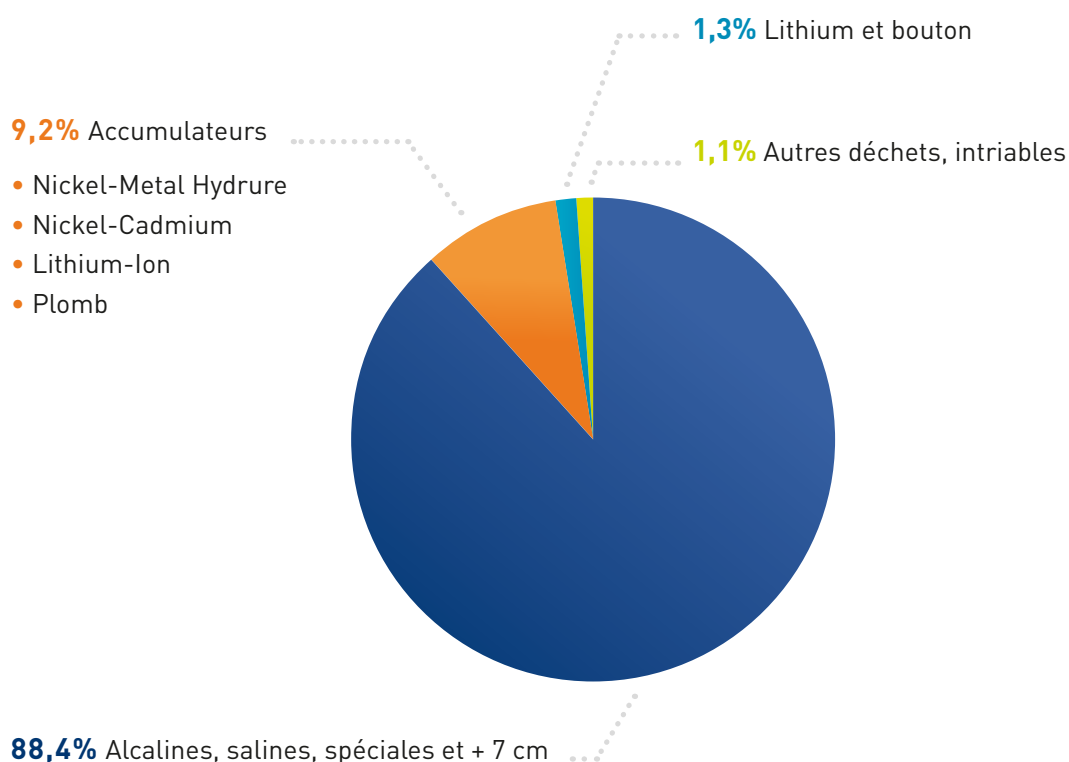


PARTENAIRES DE TRAITEMENT



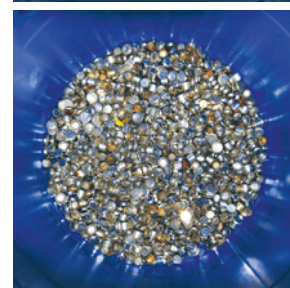
	centre de tri 2012
	centre de recyclage 2012

RÉSULTATS DE TRI

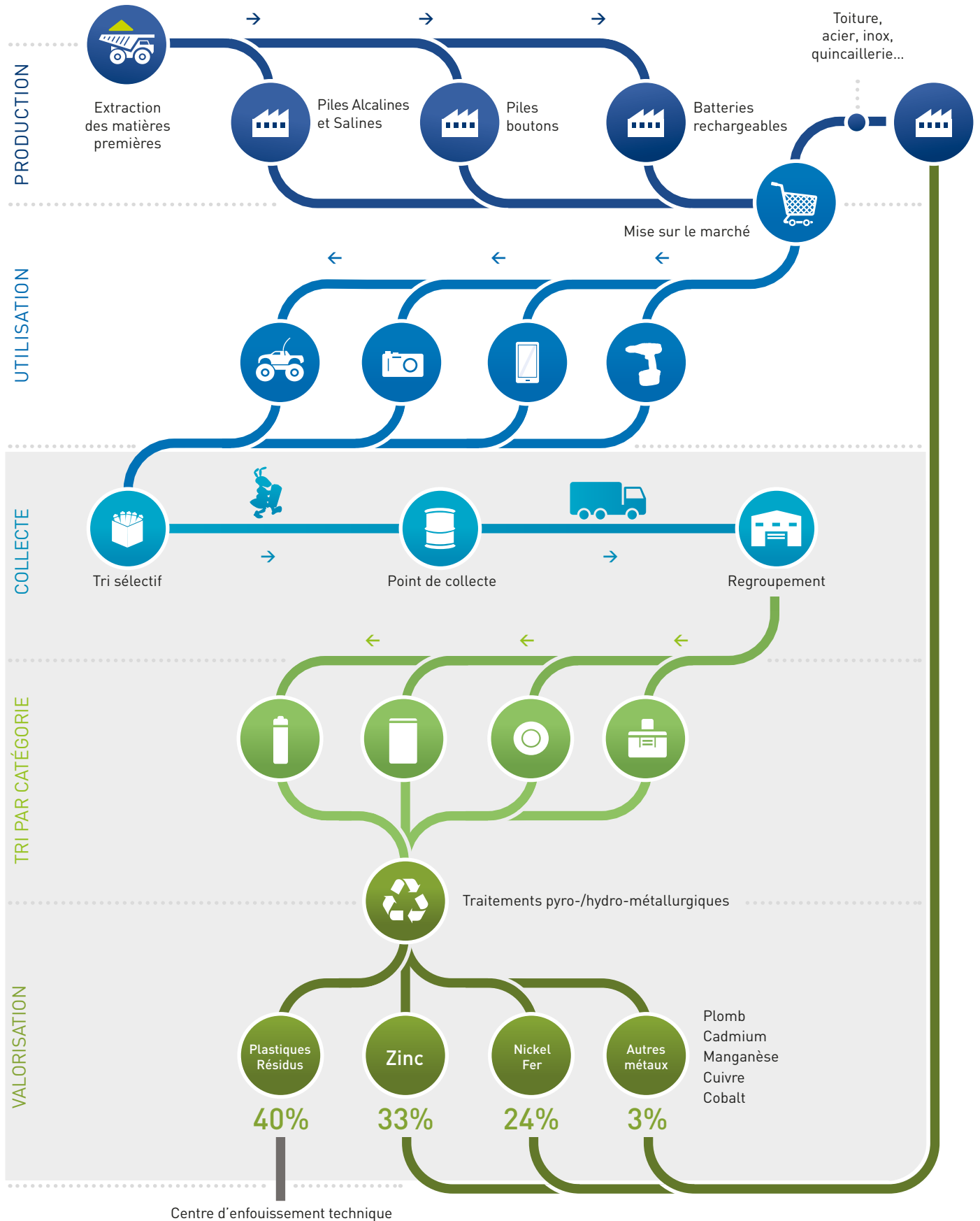


Les opérateurs de tri avec lesquels Corepile travaille régulièrement sont Paprec D3E, Eurodieuze, Valdi – ADLCA, LumiverOptim et Recypilas. Les différentes catégories de piles et batteries usagées, à l'issue du tri, sont très « en ligne » avec nos mises sur le marché avec une part de 9% des accumulateurs. Les mix peuvent varier sensiblement en fonction des régions de collecte.

Il faut noter qu'en moyenne 1,1% des flux collectés, soit une centaine de tonnes, ne sont pas des piles ou batteries mais de petits appareils électroménagers, des eaux souillées et des déchets industriels spécifiques qui doivent être dépollués et retraités. Un meilleur tri à la source par le particulier éviterait ces surcoûts.



CYCLE DE VIE



COMMUNICATION 2012

LA TOURNÉE DU LAPIN DURACELL



Pour inciter les consommateurs à rapporter leurs piles et petites batteries usagées, Duracell a organisé une tournée du lapin en partenariat avec Corepile. À Lille, Paris, Lyon et Marseille, les visiteurs ont pu déposer leurs piles usagées puis s'informer de leur devenir.

LES 24H DU VÉLIB' AVEC ENERGIZER



Energizer s'est associé aux «24h du Velib'», un événement festif et solidaire pour célébrer les 5 ans de cette circulation douce à Paris. Les parisiens étaient invités à venir pédaler sur les Champs-Élysées : plus de 17 000 km ont été parcourus et 36 000 € reversés à des associations.

Parallèlement, Energizer proposait sur son stand un parcours ludique dans le noir pour les plus jeunes et distribuait des petits cubes Corepile et de l'information sur le recyclage des piles pour les plus grands.

CASINO : ENSEMBLE RECYCLONS PLUS, RECYCLONS MIEUX



Dans le cadre du programme Life+, Casino a reçu le soutien de la Commission Européenne pour mener un vaste projet de sensibilisation sur le thème du recyclage des produits usagés en magasin.

Les déchets concernés sont : piles et batteries, téléphones portables, petits appareils électriques et électroniques, lampes basse consommation et cartouches d'encre.

Pour atteindre un objectif de +25% de volume de déchets collectés, le groupe Casino a tout d'abord informé ses collaborateurs afin qu'ils comprennent l'importance du recyclage.

Deux campagnes d'information et de sensibilisation à destination des clients ont ensuite été menées pour la semaine de la réduction de déchets (du 17 au 25 novembre 2012) et pour la semaine du développement durable (du 1^{er} au 7 avril 2013). Les consommateurs étaient incités à rapporter leurs produits usagés et recueillir de nombreuses informations sur l'intérêt du recyclage.

L'opération se terminera fin 2013 et il sera alors possible de mesurer son impact précis sur les volumes collectés. Les résultats à fin 2012 étaient déjà très positifs.



UN PARTENARIAT AVEC LE PROGRAMME CITÉ GREEN



Durant l'été 2012, Corepile et le programme d'incitation aux éco-gestes CitéGreen ont proposé un quizz sur le recyclage des piles et batteries. En s'engageant à réaliser les éco-gestes qui vous intéressent sur CitéGreen vous pouvez cumuler des points à convertir ensuite en récompenses «vertes». Les 120 participants au quizz ont chacun reçu 20 points. Une façon ludique de valoriser le recyclage des piles et batteries.

LA COMMUNICATION FILIÈRE : FIRP&A

→ Un site très pratique

En octobre 2012, le site www.firpea.fr a été lancé. Compatible avec les smartphones, on y trouve des informations sur le tri et le recyclage mais surtout une géolocalisation des points de dépôt les plus proches pour Corepile, Screlec et Mobivia. Un site simplifié pour répondre aux questions essentielles.



→ Une campagne d'affichage



Entre octobre 2012 et Janvier 2013, une campagne d'affichage a été menée dans les cabinets de médecins. Une affiche de type cinéma, mettant en avant une famille, expliquait aux patients le fonctionnement de la filière et un flashcode proposait un lien vers le mini-site FIRP&A.

Avec un temps d'attente moyen de 20 minutes, les affiches des cabinets médicaux sont particulièrement bien lues et crédibles. Plusieurs millions de patients ont ainsi pu être sensibilisés.

→ Relevons le défi avec Koom

Le site koom.org propose de réaliser des actions citoyennes et environnementales sous forme de défi communautaire. Pour chaque action, un certain nombre de personnes doit s'engager à la réaliser. Une façon simple de voir l'impact de ses gestes quotidiens.

FIRP&A y propose une action concrète: si 300 personnes s'engagent à recycler une pile cela peut permettre de fabriquer 3 robinets.





POUR COLLECTER

→ Le petit cube : un incontournable

En 10 ans, le petit cube Corepile est devenu le symbole de Corepile : plus de 15 millions ont été distribués, soit un foyer sur deux équipé. Une étude d'avril 2013 montre que près d'une personne sur deux reconnaît le petit cube vert.

À la fois outils de collecte et support d'information, il est plébiscité par tous pour son côté à la fois très simple et très utile. Le petit cube a su imposer ses codes, sa taille et sa couleur verte et représente un signal fort envers le consommateur.

Corepile a distribué le petit cube directement dans les boîtes aux lettres de 20 grandes villes de métropole et sur deux départements d'outre-mer*, dans les enseignes à travers des campagnes spécifiques telles la Semaine du Développement Durable ou encore via les collectivités locales.

*Amiens, Angers, Annecy, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Chambéry, Dijon, Grenoble, Hyères, Maubeuge, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Saint Étienne, Toulon + Guadeloupe et Réunion.

→ Et d'autres outils

Grâce à ses outils, Corepile a soutenu 6 200 opérations allant de la simple mise en place de conteneurs à des événements sur plusieurs semaines selon le potentiel du point de collecte.



Jet'Pil
14 000 bornes distribuées depuis 2007



Gros cube
2 versions 20 et 15 cm



Boite 20 L 2006



Bac 5 kg

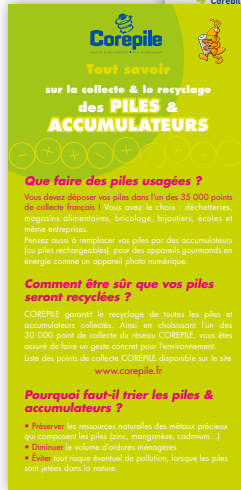


Meuble de collecte «4 flux»
Partenariat avec Éco-systèmes dans les enseignes de distribution

POUR S'INFORMER



CD-Rom - 800 ex. pour les collectivités en 2004



Affiche

Flyer



Autocollant



Ballon



Totem



T-shirt pour les enfants, de 2004 à 2006

LES OUTILS EN LIGNE



Sites Internet

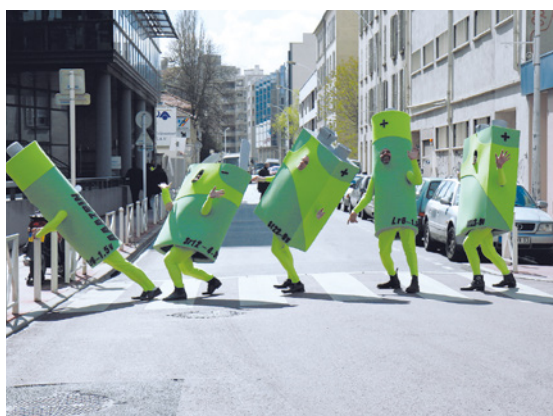


Espace enfants et enseignants

- Le premier site Corepile a été lancé fin 2003
- Un espace enfants et enseignants est ajouté en 2006. À ce jour 3 800 enseignants y sont inscrits.
- Le site est refondu en 2007. Les points de collecte disposent d'un espace dédié et sécurisé.
- Espace adhérents : ils peuvent maintenant accéder à un espace pour effectuer leur déclaration.
- Facedepile.fr a « fait le buzz » en 2008 sur Dailymotion avec 21 000 vues en 1 mois
- Trois fois par an, une newsletter est envoyée à plus de 3 500 contacts.
- 77 photos libres de droit sont proposées par Corepile pour illustrer la fin de vie de piles et batteries.



Newsletter



Face de Pile



photos libres de droit

LA TOURNÉE DU BUS COREPILE

Entre 2007 et 2008, les habitants de 12 grandes villes* ont vu un bus aux couleurs Corepile stationner entre 2 et 4 jours sur des emplacements bien fréquentés (parvis de la mairie de Paris, Place Carnot à Lyon, Place Corbis à Belfort ou Place du Capitole à Toulouse).

À l'intérieur, des ateliers pour petits et grands étaient proposés et bien sûr les piles et batteries usagées étaient les bienvenues. Bilan positif avec 35 000 personnes « touchées » et plus d'une tonne de piles collectées.

* Paris, Lille, Montpellier, Toulon, Lyon, Belfort, Reims, Dunkerque, Le Havre, Rouen, Nantes et Toulouse



SENSIBILISER LES ENFANTS

→ Les plus jeunes consomment de nombreuses piles ou batteries et constituent un bon relais d'information envers leurs parents. Corepile a donc pensé à eux en leur proposant des outils adaptés.

- 2003 : un concours de collecte dans 90 écoles converti en don pour le Téléthon.
- 2006 : ouverture du site enfants avec des jeux, une BD et une animation et un hors série du magazine Mon Quotidien.
- 2010 : Un dossier de la filière pour les collégiens sur le site Éducation Développement Durable.fr.
- 2011 : Un dossier complémentaire sur EDD pour les primaires et participation au DocSciences Junior sur les D3E avec ERP.



Concours de collecte



Site Éducation Dév. Durable.fr



Site enfants

LA FOURMI, MASCOTTE COREPILE

On peut se demander pourquoi une fourmi ? Sans doute parce que les piles sont petites et que c'est vraiment un travail de fourmi de les regrouper ou encore parce qu'elle tisse des réseaux, ou peut-être parce qu'elle est discrète et travailleuse.

C'est elle qui a porté la notoriété de Corepile et de ses missions !



LES SALONS PROFESSIONNELS

→ Corepile a participé à plusieurs salons :

- Assises nationales des déchets (Agen et Paris) : de 2006 à 2010
- Salon des Maires et des Collectivités : 2006
- Salon d'enseignes de distribution (Weldom, Système U, Leclerc et Cell Expert)
- Salon Educatec (Paris) : 2009 à 2012
- Salon Poubelle la vie (Lille)
- Salon des Déchets (La Réunion) : 2010
- Salon Pollutec (Paris) : 2011





TÉMOIGNAGES

Patrick Hédouin - Energizer

En tant qu'administrateur fondateur de Corepile, je salue le chemin parcouru. Alors qu'au cours des deux premières années nous avons dû faire face aux enjeux d'une entreprise nouvelle, opérant dans un marché et un environnement inconnu où tout était à créer, à inventer, les relations et le climat de confiance et de respect entre le Conseil d'Administration et les dirigeants de Corepile nous ont toujours permis de franchir les étapes critiques, de prendre les décisions stratégiques et de positionner Corepile en tant qu'entreprise leader de la collecte des piles et accumulateurs usagés.

Aujourd'hui Corepile est reconnue pour ses compétences, son savoir faire tant en France qu'au niveau européen.

Célébrant ces 10 années d'existence et de succès, Corepile est devenu un acteur incontournable de la gestion de fin de vie de nos produits contribuant à l'amélioration de l'empreinte environnementale et à la responsabilité sociétale croissante de notre industrie.

Toutes mes félicitations et encouragements à l'équipe de Corepile.

Peio Elgorriaga - Cegasa

10 ans déjà, durant lesquels grâce à son modèle original, son organisation dédiée et mutualisée et à la valeur des personnes qui composent son équipe, COREPILE a su se rendre incontournable parmi les éco-organismes pour devenir la première filière française de recyclage des piles en fin de vie.

D'un point de vue plus personnel, cet anniversaire a une saveur particulière pour moi, car je représentais déjà le groupe CEGASA, membre fondateur, lors de la création de COREPILE. Bon anniversaire !

Pierre Bourcier - SPAP (Syndicat Français des Fabricants de Piles et Accumulateurs Portables)

L'amour dure 3 ans soit disant, mais il aura duré 5 ans pour moi puisque j'ai eu le plaisir et l'honneur de siéger au conseil d'administration de Corepile entre 2008 et 2012.

Au delà de contraintes croissantes de la part des pouvoirs publics, je retiens le caractère positif d'un agrément arraché de haute lutte, de relations progressivement apaisées avec notre confrère Screlec et, surtout, d'un travail en équipe enthousiasmant dans la transparence et la défense des intérêts de chaque actionnaire.

Nous avons démontré toute l'efficacité du «système» Corepile qui a constamment dépassé ses obligations de collecte tout en préservant son modèle «low cost», cher à Gilles Gros et son indépendance vis-à-vis de tous les acteurs en amont et en aval.

Je tiens aussi à souligner l'importance de travailler de concert avec le SPAP également actionnaire de Corepile et dont j'ai été le Président durant ces 3 dernières années. Nous défendons non seulement des intérêts communs mais nous collaborons et communiquons sur les sujets de fin de vie des produits, d'éco-conception et d'usage durable.

Ce fut en tout cas une bien belle aventure qui, j'en suis certain, est loin d'être terminée : la fourmi Corepile n'a pas fini de trimer... pour le bien de la filière !

Pascal Franchet - Energizer et EPBA (European Portable Battery Organisation)

Mais qui se cache donc derrière cette fourmi COREPILE, icône des boîtes de collecte que l'on trouve désormais dans plus de 35 000 lieux de notre pays?

Tout d'abord, une belle histoire, dix ans d'un chemin jalonné de nombreux challenges que l'infatigable fourmi a su parcourir avec brio et pragmatisme.

Ensuite, elle représente l'état d'esprit et la perspicacité d'une équipe d'hommes et de femmes qui ont su créer et développer, étape par étape, un processus impensable au départ: récolter chaque année plusieurs centaines de millions de piles et accumulateurs fatigués et très bien cachés voire oubliés, dans plusieurs dizaines de millions de foyers.

Enfin, cette fourmi a su partager et convaincre autour d'elle de l'adéquation de son modèle aux enjeux de son objet si bien que, les engagements pris ont été tenus. La fourmi peut ainsi voir l'avenir avec confiance.

Robert Lifchitz et Nadine Sepchat - PRAXY

Praxy a le privilège d'accompagner Corepile depuis sa création... Que de souvenirs! Souvenirs des premières collectes, parfois même en voiture particulière... Souvenirs de simulations pour calculer le coût de ces prestations d'un «nouveau type» avec le sentiment qu'il fallait se lancer dans l'aventure... Souvenirs de longues discussions passionnées avec Gilles Gros qui ne ménageait pas toujours ses colères...

Bien plus qu'une petite fourmi malicieuse, Corepile est avant tout un modèle d'hommes et de femmes qui ont su créer une équipe impliquée et un vrai climat de confiance avec ses partenaires. Passion - Confiance: voilà les vrais mots qui résument ces 10 années et qui constituent les fondements d'un bel avenir.

Bon Anniversaire Corepile!

Franck Desgranges - MBM

La Décennie COREPILE vue par MBM - centre de traitement de piles boutons

Le mot d'ordre était «comment transformer une obligation environnementale en un investissement commercial?» Cela a débouché sur une anecdote lors du passage à l'EURO: «le coût de traitement de MBM au kilo n'était pas suffisant pour appliquer une éco-contribution par pile bouton d'au moins 1 cent d'euro et les ordinateurs remettaient les compteurs à zéro!» Il a fallu augmenter les prix de traitement...

Les Managers et l'équipe que se sont choisis ces fondateurs pour COREPILE ont été à leur image: «des entrepreneurs!» C'est cette force et cet état d'esprit qui fait la réussite de COREPILE là où d'autres éco-organismes choisissent la voie Administration pléthorique, les visions unilatérales ou les démarches approximatives. La réussite de COREPILE pour ces 10 ans passés et celle des 10 prochaines années se situe là, dans sa capacité à ne pas perdre son âme entrepreneuriale!

Frédéric Dutriez - LumiverOptim

Notre histoire a commencé avec la rencontre de Gilles Gros dans un bus Corepile devant la mairie de Paris en 2007. Je ne me doutais pas que cette rencontre allait faire de nous des acteurs incontournables dans la collecte des piles sur la région Nord Pas de Calais!

La confiance a grandi au fil des années entre nos deux sociétés et nous a conduits à la construction d'une machine innovante et locale pour le tri des piles, en juin 2012.

Cette belle histoire, loin d'être achevée, est tout simplement faite d'une alchimie de rencontres, de bon sens, de vision sur un avenir en plein développement... voilà ce que j'ai trouvé dans l'équipe Corepile.

Miguel LAUGA - PAPREC

Nous avons trouvé dans l'équipe Corepile compétence, humilité et écoute, qui sont des valeurs communes à celle de notre groupe. Une équipe, stable et compétente, qui a certes des exigences de qualité mais sans toutefois faire preuve d'autoritarisme : les dialogues sont toujours constructifs et les solutions acceptées par tous.

Cette compréhension mutuelle et un processus de décision rapide nous ont permis de bien travailler avec Corepile depuis de nombreuses années... 10 ans pile ! Les relations chaleureuses entre Paprec D3E et Corepile se sont construites autour de l'idée de faire évoluer la filière ensemble.

Frédéric Salin - SNAM

Corepile et SNAM, une histoire qui commence au début des années 2000 dès la mise en place de la filière, pour le tri et le recyclage des piles et accumulateurs en fin de vie.

Depuis, un des axes de ce partenariat fut d'assurer la collecte de batteries de véhicules hybrides en France alors que beaucoup semblaient perplexes et ne souhaitaient pas s'intégrer dans la démarche compte tenu des faibles volumes initiaux à collecter. Corepile a accepté d'accompagner son partenaire historique SNAM pour réaliser une prestation complète, allant de la collecte jusqu'au recyclage, en assurant la traçabilité des batteries à chacune des étapes.

Ainsi, SNAM et Corepile ont pu répondre aux besoins des nouveaux clients de demain. La mise en œuvre d'emballages adéquats pour le transport des piles et accumulateurs en mélange a été opérée par une collaboration d'équipes motivées, astucieuses et réactives.

Corepile doit continuer de veiller à préserver la filière en accompagnant ses prestataires historiques dans leur développement afin de répondre aux exigences des clients. Ceci contribuera à aider la filière à bien se dimensionner pour répondre à la croissance des volumes mis sur le marché depuis ces 10 dernières années, en France comme en Europe.

Pascal Muller - VEOLIA

La filière « Piles et Accumulateurs », c'est une jeunesse tumultueuse, fouguese, désireuse de vivre de nouvelles expériences et remplie d'espérance.

Puis vient le temps de la sagesse et des responsabilités...où l'on écrit l'Histoire. 10 ans déjà ? Bon anniversaire Corepile !

Bertrand Schutz - Eramet Valdi

Nous sommes quelques-uns à avoir connu l'équipe Corepile avant même la création de Corepile. Ces deux « piliers » étaient déjà présents mais localisés dans le dédale de l'immeuble de la FIEEC !

Je me rappelle assez précisément mes premiers rendez-vous rue Hamelin. En tant que jeune recycleur — nous étions tous jeunes et le recyclage des piles était encore plus jeune — j'étais à chaque fois très impressionné quand je pénétrais dans cet immeuble extraordinaire.

Cela commençait par le parking — avec ma Prius, c'était un stationnement au chausse-pied sur une place numérotée ! Ensuite les escaliers, puis l'ascenseur pour arriver à l'accueil — puis rebelote, deux portes électroniquement contrôlées, trois marches vers le haut, tourner à droite, quatre marches vers le bas, tourner à gauche, un coup d'ascenseur, à droite et au fond d'un couloir, avant un nouvel escalier, j'atteignais enfin le bureau tant espéré.

Arrivé dans le bureau de Gilles Gros, j'avais un sentiment mitigé : j'étais heureux d'être là, mais psychologiquement épuisé par le parcours que je venais d'effectuer.

En fait, Corepile rue Hamelin, c'était un labyrinthe au sens propre, comme au figuré — je ne comprenais rien non plus à l'époque, à l'organisation mise en place. Mais nous avons « fait des affaires » à partir de ce moment-là et ce sont surtout des hommes qui se sont retrouvés.

Emmanuel BEAUREPAIRE - SFRAP (Syndicat Français des Recycleurs d'Accumulateurs et de Piles)

Mettre en place une filière de collecte et de recyclage nationale en France pour les piles constituait un défi à relever car il existait une spécificité toute française : 30% des piles vendues en France étaient sous « marque de distributeurs ». Comme le décret de 1999 le stipulait, les distributeurs étaient juridiquement responsables et tenus de collecter et de faire traiter leurs piles usagées, ce qui freinait toute initiative collective des fabricants de piles.

On a vu ainsi se développer, non pas une mais plusieurs filières : Auchan, Carrefour, Cora, Casino, Leclerc, FNAC, Système U ont chacun, individuellement, créé leur propre dispositif. Il leur suffisait d'installer des bacs de collecte dans les hyper et supermarchés et de contracter avec un recycleur... Avec le temps, Corepile en développant un dispositif mutualisé, au meilleur coût, a réussi à convaincre, un à un, les distributeurs à rejoindre sa filière, seule façon d'atteindre des taux élevés de collecte.

Le nouvel enjeu pour Corepile est maintenant de convaincre les citoyens parfois « réfractaires » à la collecte des piles, la corde sensible de la protection de l'environnement n'ayant pas de prise sur eux... Pour poursuivre la hausse régulière de la collecte, année après année, il va falloir trouver de nouveaux ressorts, de nouvelles idées... la « pil'attitude » pour tous, un nouveau défi pour Corepile !

Fabienne BENECH - ADEME (Service Filières REP et Recyclage)

La filière Piles et Accumulateurs (P&A), 2ème filière REP après les emballages, a été créée en 2000 sur le périmètre des P&A des ménages. Pour suivre cette filière, à la demande de l'État, l'ADEME a d'abord créé l'Observatoire en 2001, puis le Registre P&A en 2010 suite à l'élargissement du périmètre de la REP* aux P&A automobiles et industriels. Ainsi, depuis 2001, l'ADEME gère et exploite le système déclaratif et rédige le rapport annuel de la filière, en entretenant d'étroites relations avec les pouvoirs publics, les éco-organismes et les autres acteurs de la filière.

L'ADEME a vu naître Corepile en 2003 avec qui elle n'a cessé depuis de collaborer au travers de groupes de travail, de réunions de commission d'agrément... afin d'améliorer la performance de la filière. Le taux de collecte des P&A portables est ainsi passé de 28% en 2003 à plus de 37% en 2012 et devrait continuer sa progression grâce à la dynamique des éco-organismes sur le terrain y compris dans les DOM où des efforts ont été réalisés depuis 2011.

Toutefois, les nouveaux objectifs réglementaires, 45% de taux de collecte en 2016, sont ambitieux et nécessitent les efforts de tous. La poursuite des actions de communication, notamment avec la création de l'entité commune FiRP&A (regroupement des deux éco-organismes et du système individuel du groupe Mobivia) ainsi que le rapprochement avec les acteurs de la filière DEEE devraient contribuer à l'atteinte de cet objectif.

* Responsabilité Élargie aux Producteurs

Christophe PAUTRAT – EUROPEAN RECYCLING PLATFORM (ERP)

Ce que j'apprécie chez Corepile c'est le côté « no nonsense » comme disent nos amis anglais, un pragmatisme très frais, la démonstration qu'on peut atteindre des résultats ambitieux avec une certaine économie de moyens. Corepile est une entreprise dont nous sommes fiers d'être partenaire. Il ne fait aucun doute que l'équipe saura faire face aux enjeux à venir.

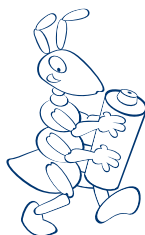
Joyeux 10 ans !

Merci à toutes les parties prenantes qui nous ont accompagnés sur la durée : administrateurs, actionnaires, adhérents, partenaires opérateurs de collecte, tri et recyclage, points de collecte, prestataires, pouvoirs publics, organisations interprofessionnelles ou non gouvernementales, homologues éco-organismes en France et en Europe... et bien sûr à notre petite mais efficace fourmilière Corepile !

Frédéric Hédouin

Merci à tous les adhérents qui nous font confiance depuis 10 ans :

15H30 INTERNATIONAL France - A. MENARINI DIAGNOSTICS - ACEDIS SARL - ACTIN ATLANTIC SARL - ACTION France SAS - ACTIVISION BLIZZARD France - AEF DISTRIBUTION - AGILENT TECHNOLOGIES France - ALAVIE SAS - ALCOPASS - ALDI BEAUNE SARL - ALDI MARCHÉ ABLIS SARL - ALDI MARCHÉ BOIS GRENIER SARL - ALDI MARCHÉ CAVAILLON SARL - ALDI MARCHÉ CESTAS SARL - ALDI MARCHÉ COLMAR STE CROIX EN PLAINE SARL - ALDI MARCHÉ CUINCY - ALDI MARCHÉ DAMMARTIN SARL - ALDI MARCHÉ ENNERY SARL - ALDI MARCHÉ HONFLEUR - ALDI MARCHÉ OYTIER SAINT OBLAS - ALDI MARCHÉ REIMS SARL - ALDI MARCHÉ TOULOUSE SARL - AL-KO SAS - ALLEGRE PUERICULTURE TIGEX - ALPHACOM SAS - AMAZON EU SARL - APEX TOOL GROUPE - AQUARIUS - ARLUX TRADE - ARROW France SA - ARVATO DISTRIBUTION GMBH - ATAC SUPERMARCHÉ - ATELIER DU MERLE SAS - AUCHAN France SA - AUDIO TECHNOLOGY SWITZERLAND France - AURILIS GROUP - AUTAIN PECHE - AUTOMOBILES CITROEN - AUTOMOBILES PEUGEOT - AUTOMOBILES REUNION - AVERY DENNISON France SAS - AVESTA SAS - BANG & OLUFSEN France SAS - BARNES GROUP FRANCE - BASTA France SAS - BATSECUR - BAZILE TELECOM - BBRAUN MEDICAL SAS - BEIERSDORF SAS - BELIMO France - BERNER SARL - BESIER OEHLING France - BH BIKE EUROPE SL - BIESTERFELD France - BIJOUX GL - BMW France - BOLDIS - BOLLE PROTECTION - BOSE SAS - BOUTIQUE BEAUTE 90 - BRABANTIA INTERNATIONAL BV - BRADY GROUPE SAS - BREAS MEDICAL - BRENNENSTUHL SAS - BRICO DEPOT - BRICORAMA France SAS - BRIKO CONCEPT - BUBENDORFF VOLET ROLANT - BUREAU SYSTÈME - CAMKA SYSTEM - CAMPHERS - CAPE TEAM - CARESTREAM HEALTH France SAS - CARREFOUR HYPERMARCHES - CARRIER SCS - CASA France - CASINO - CASTORAMA - CEGASA INTERNATIONAL - CELL EXPERT - CELLULAR ITALIA SPA CHEZ ABC LIV - CHAFFOTEAUX - CHAUMET INTERNATIONAL SA - CHRONOPILES - CITY SPORT - CMI CARREFOUR MARCHANDISES INTERNATIONALES - CODISMA SAS - COGEX SAS - CONFORAMA France - CONITE SA SUCCURSALE NIKO FRANCE - CONRAD SAS - CONSEIL FROID CLIMATISATION - CONTINENTAL AUTOMOTIVE France SAS - CONTRALCO - CORA - COREP SAS - COYOTE SYSTEM - CP INTERNATIONAL SAS - CRICEL SARL - CUBICA SRL - CUC - DAIKIN AIRCONDITIONING France - DASSAULT AVIATION - DEB ARMA - DECATHLON SA - DELEAGE SA - DELTA ENERGIE - DIFFORT DIFFUSION - DIGEQ SAS - DIGIT ACCESS - DISTRIMAX SAS - DMP INITIATIVES - DRAGER MEDICAL SAS - DRAGER SAFETY France - EASYLI BATTERIES - EATON INDUSTRIES France SAS - EDGEFLEX - EG COMM - EI COMPANY - EKS INTERNATIONAL SAS - ELDI France SA - ELECTRO DEPOT France SAS - ELECTROLUX HOME PRODUCTS FRANCE - ELIS - ENERGIZER GROUP France - ENGEL SYSTEMS - EQCM France - ERGETEC - ETABLISSEMENT PIERRE SUPPER - ETS VADAINÉ - EUROGIFTS France EURL - EUROPSONIC SA - FARE - FEU VERT - FIAT France - FIDUCIAL BUREAUTIQUE - FINDER France - FLAMINGO France - FLUKE France SAS - FMC AUTOMOBILES FORD - FNAC SA - FORDIS VPC - FOTOVISTA PIXMANIA - FRACARRO FRANCE - France PRODUCTION ELECTRONIQUE - FRANDIS SER - FRESENIUS VIAL SAS - FRIMA France SAS - FRIMA RATIONAL France SAS - FUNAI - GARMIN France SAS - GAROA CEGASA - GAROA CEGASA MDD - GAROA CEGASA MDD SYSTEME U - GD IMPORT - GE BENTLY NEVADA SARL - GE HEALTHCARE CLINICAL SYSTEMS - GE HEALTHCARE EUROPE GMBH - GE MEDICAL SYSTEMS SCS - GE MEDICAL SYSTEMS ULTRASOUND & PRIMARYCARE DIAGNOSTICS - GE SENSING France SA - GEDICO - GENERAL MOTORS France - GIE AUDI LS - GLEN DIMPLEX France - GMT LA SELECTION POUR LA PASSION - GOLD - GP BATTERY MARKETING France - GROUPE GO SPORT - GROUPE JPG SAS - GROUPEWEST - GSK SGP - HACHETTE COLLECTIONS - HACHETTE LIVRE - HAEMONETICS France SARL - HAGER CONTROLS - HAGER SECURITY SAS - HAMA France - HARMAN FRANCE - HASBRO SA - HBF INOTECH - HELO SAUNATEC - HEMA France SAS - HITACHI HIGH TECHNOLOGIES EUROPE GMBH - HMC LES HOMMES LES MOYENS LES COMPETENCES - HOHNER SA - HOME SHOPPING SERVICE - HUAWEI TECHNOLOGIES France - HUBO BELGIE SA - HYPER DESTRELLAN SAS CARREFOUR - HYPERMARCHÉ BON PRIX - IDEXX SARL - IDK MULTIMEDIA - IDVPC - IEC TELECOM - IMATION EUROPE BV - INDEX PROMOTIONS INC - INFOTRON - INGENICO HEALTHCARE - INGO DEVICES France - JARDIN IMPORT SARL - JAUCH QUARTZ FRANCE - JD DISTRIBUTION - JDSU France SAS - JIAWEI EUROPE - JOUECLUB EXPRESS SA - JA JCE - JYCKS SAS - KANE LTD - KAPA REYNOLDS - KARADE DISTRIBUTION - KAWASAKI MOTORS EUROPE NV - KAZ EUROPE SA - KB8 IMPORT EXPORT - KCC - KIMBERLY CLARK SAS - KING JOUET LOGISTIQUE SAS - KLA TENCOR SARL - KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTION France - KRESS France - L OISEAU BLEU SARL - LA BOITE A PILES - LA BROSSE ET DUPONT - LA CROSSE TECHNOLOGY - LA JOUETERIE SARL - LA REDOUTE - LACIE SAS - LANSAY France - LEGRAND SNC - LES COMPTOIRS DU MONDE - LOEWE FRANCE SAS - LOVELY PLANET - LP GUADELOUPE - LUDENDO FRANCE SAS - LUZAKA - M&M SARL - MAPA SAS - MARCO POLO - MARKEM IMAJE SAS - MASCADIS SARL VARTA SAS REUNION - MASTRAD - MATTEL France SAS - MATY SAS - MAXELL EUROPE LTD - MAXITOYS - MAYDIS LA MAHORAISE DE DISTRIBUTION SARL - MEDATLETIC - MEGA BRANDS INTERNATIONAL LUXEMBOURG - MERCEDES BENZ France - METRO CASH AND CARRY France - MEUBLES IKEA France SNC - MICROSOFT IRELAND OPERATIONS LTD - MISTERGOODDEAL - MODEL RACING CAR - MODUSLINK BV - MONOPRIX SA - MONTBLANC France - MORTARA INSTRUMENT France - MYOTEST France - NALCO France - NATURE ET DECOUVERTES - NEODIS - NETAPP France SAS - NEW LOOK France - NEW ONE - NISSAN WEST EUROPE SAS - NISSEN France - NIXON EUROPE - NORDY - NORMA - NOUVELLE SOPRI - NOVY SAS - NUM AXES - OMRON ELECTRONICS SAS - ONKYO EUROPE ELECTRONICS - OPTICON SAS - OPTOMA France - ORFEVRIERE CHRISTOFLE - ORIENTAL MOTOR France SARL - ORTHOFIX SA - OSRAM SASU - OTIO SAS chez HBF SAS - PANASONIC ELECTRIC WORKS EUROPE AG - PANASONIC ENERGY EUROPE NV - PARROT - PELI PRODUCTS France SAS - PETZL DISTRIBUTION SAS - PHARMA OUEST INDUSTRIES - PHONAK France - PHOX STOC - PHP TRADING - PIERRE LANNIER - PILES RHONE ALPES AUVERGNE - PLANTRONICS FRANCE SARL - PLAYMOBIL SERVICE MARKETING - POINT MIDI BATTERIES - POLAR ELECTRO France - POLE PRODUCTION SA - POSINERGY CBM - PRECISA France - PRICER SAS - PROCTER ET GAMBLE France SAS - PRODELECT SAS - PROMA EUROPE SPRL - PROTECO FRANCE - PROTEOR SA - PSP SAS - RADWARE France - RENAULT SAS - RISO France SA - RLE RHONE ALPES LOCATION EQUIPEMENT - ROTRONIC SARL - RUE DU COMMERCE - SA 2E - SA SIDJ SOCIETE INTERNATIONALE DE DIFFUSION DU JOUET - SABLON France SAS - SALONDIS SAS LECASUD - SARL BATTERIE + - SAS HYPERBAM SAS CARREFOUR REUNION - SCA NORMANDE - SCADIF - SCAOUEST - SCAPALSACE - SCAPARTOIS - SCAPST - SCAPNOR - SECAMAM SAS - SECAMP - SEDEA - SEFRAM INSTRUMENTS ET SYSTEMES - SELECTA - SENNHEISER France - SHIMADZU France - SI JOLIE SAS VENIZI - SICALAIT - SIDERIS - SILVE - SIPLEC E-LECLERC - SMARTWARES SAFETY AND LIGHTING France - SMITHS MEDICAL France SAS - SNC OIA - SOCAMAINE - SOCAMIL - SOCARA - SOCAPSPORT - SOCIETE BIC SA - SODEC SODIPA - SODEXPRO - SODIFRAM SAS - SOFAREM OI - SOLI-TECH - SOMAGIC - SONY COMPUTER ENTERTAINMENT France - SORIC - SOURCING ET CREATION SAS - SOVIP SARL - SPECTRUM BRANDS FRANCE SAS - SPECTRUM BRANDS FRANCE SAS MDD CASTORAMA - SPECTRUM BRANDS FRANCE SAS MAYOTTE - SPECTRUM BRANDS FRANCE SAS MDD ED - SPECTRUM BRANDS FRANCE SAS MDD MONOPRIX - SPECTRUM BRANDS FRANCE SAS REMINGTON - SPIRENT COMMUNICATIONS SAS - SPLASH TOYS - SPM France - SPORT ELEC - STAEDTLER France - STL FRANCE SARL - STV France - SUPERMARCHES MATCH - SWATCH GROUP France SAS - SWISSPHONE - SYSEEN - SYSTEME U CENTRALE NATIONALE - TALARIS France - TECH DATA France - TECHNIBEL SAS - TECHNICOME.COM - TECHTRAINING - TEKTRONIX SAS - TELECOM DESIGN - TERRANG MP SEC FRANCE - TERRES ET EAUX - TEXANE - TEXAS INSTRUMENTS France SA - THERMODYN SAS GENERAL ELECTRIC - THUASNE - TOM TOM SALES BV FRENCH BRANCH - TOPCON - TORRO SA - TOSHIBA TFD SNC - TOYOTA France - TRAFINTER SAS - TURBOCAR - TYCO ELECTRONICS France SAS - ULMANN SAS - UNELVENT SAS - UNIVER C&L France - UPSUD EXPLOITATION SNC - UTC FIRE AND SECURITY SERVICES - VARTA MICROBATTERY GMBH - VDI GROUP ENIX OCEAN INDIEN - VELUX France SAS - VERBATIM France SAS - VGA INTERNATIONAL - VISTAPOINT BV - VISTAQUEST EUROPE - VLAD VAL DE LOIRE ACCUMULATEURS DISTRIBUTION - VOLKSWAGEN GROUP France SA - VTECH ELECTRONICS EUROPE BV - VULLI SAS - VWR INTERNATIONAL SAS - WALZ France SAS - WATTOO - WDK GROUPE PARTNER - WEISHAUPT SAS - WHIRLPOOL France - WINDHAGER France - WURTH - XEROX - XETA PREMIUM EUROPEA SARL - XICA TOOL HOUSE SAS - YANTEC SARL - ZYXEL France



COREPILE S.A.

17 rue Georges Bizet - 75016 Paris

RCS Paris : 422 489 088 00035 - Capital 40 000 €

www.corepile.fr

ANNEXE : RÉPARTITION DE LA COLLECTE 2012 PAR RÉGIONS

RÉGIONS	Quantité de piles collectées en T. 2012	Évolution de la collecte 2011/2012	Collecte (g/hab) 2012*	Points de collecte magasin 2012	Points de collecte déchetterie 2012	Points de collecte pour 10 000 hab 2012
PAYS DE LOIRE	734,2	0,6%	206	1 676	314	5,6
BOURGOGNE	302,7	11,7%	184	712	196	5,5
BASSE NORMANDIE	261,7	-2,8%	178	938	116	7,2
FRANCHE COMTE	195,2	-7,3%	167	585	106	5,9
POITOU CHARENTES	292,4	3,1%	165	891	224	6,3
AUVERGNE	218	-1%	162	632	99	5,4
CHAMPAGNE ARDENNES	211,9	11,5%	159	668	133	6
CENTRE	392,8	2,4%	154	1 184	203	5,4
LIMOUSIN	114,2	-12%	154	453	66	7
BRETAGNE	474,3	5,3%	148	1 605	237	5,8
MIDI PYRENEES	427,7	0,2%	148	1 630	250	6,5
LORRAINE	330,4	-4,8%	141	966	195	4,9
ALSACE	250,5	5,4%	136	573	126	3,8
RHONE ALPES	846	6,8%	136	2 652	420	4,9
PICARDIE	252,2	2%	132	902	129	5,4
AQUITAINE	416,5	-1,3%	129	1 653	286	6
HAUTE NORMANDIE	215,8	-3%	117	916	103	5,5
NORD	442	2,6%	109	1 661	129	4,4
LANGUEDOC ROUSSILLON	274,4	3,4%	104	1 262	219	5,6
PACA	450,5	-3,6%	92	2 126	246	4,8
CORSE	24,1	21,6%	78	158	31	6,1
IDF	913,8	2,5%	78	4 083	152	3,6
Ile de la Réunion	44,2	-20,1%	54	32	34	0,8
Guadeloupe	19,3	14%	48	19	8	0,7
Mayotte	/	/	/	2	/	/
TOTAL COREPILE 2012	8 105	14%	126	27 979	4 022	5,1
TOTAL COREPILE 2011	7 980	12,2%	124	28 414	3 860	5
TOTAL COREPILE 2010	7 110	0,9%	111	24 379	3 784	4,4
TOTAL COREPILE 2009	7 050	12,5%	108	23 723	3 683	4,2
TOTAL COREPILE 2008	6 267	2,2%	97	22 920	3 153	4,0
TOTAL COREPILE 2007	6 125	19,2%	97	20 427	3 066	3,8

*Source : Recensement de la population 2010 - Limites territoriales au 1er janvier 2012